

## Vocations tardives et individualisation de la vie monastique

*Late Vocations and the Individualisation of Monastic Life*

*Vocaciones tardías e individualización de la vida monástica*

Laurent Amiotte-Suchet

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/assr/76213>

DOI : 10.4000/12sim

ISSN : 1777-5825

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2024

Pagination : 159-177

ISBN : 9782713233548

ISSN : 0335-5985

Ce document vous est fourni par Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale



### Référence électronique

Laurent Amiotte-Suchet, « Vocations tardives et individualisation de la vie monastique », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 207 | juillet-septembre 2024, mis en ligne le 01 novembre 2024, consulté le 31 janvier 2025. URL : <http://journals.openedition.org/assr/76213> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/12sim>

---

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

**Laurent Amiotte-Suchet**

Haute école de santé Vaud (HESAV – HES-SO), Lausanne  
laurent.amiotte-suchet@hesav.ch

## Vocations tardives et individualisation de la vie monastique

« Je suis retraité et je veux entrer au monastère. » C'est ainsi qu'est titré un article publié dans le journal *La Croix* en juillet 2018<sup>1</sup>. L'entrée en religion étant généralement conçue comme une décision qui se prend avant la vie professionnelle et familiale, pendant ou après les études, le titre de cet article insiste donc à dessein sur l'originalité d'une vocation si tardive. Le cas est évoqué justement parce qu'il est marginal, et l'article ne nous dit pas si cette demande a pu être honorée. Entrer au monastère après 65 ans est plutôt rarissime et ne révèle en rien une tendance nouvelle. Il n'en demeure pas moins que l'entrée en religion<sup>2</sup> est aujourd'hui plus tardive et que cela modifie les profils, les attentes et le degré de flexibilité de celles et ceux qui font le choix d'entrer dans un ordre régulier (au sens de défini par la règle) ; tout comme les critères de recrutement et le niveau de tolérance des écarts à la norme fixés par les supérieur-es des communautés religieuses. L'âge d'entrée au monastère augmente en effet de façon continue depuis 1960. Avant 1953, en France, il était en moyenne de 25 ans pour les femmes et de 22 ans pour les hommes. Il atteint aujourd'hui 33 ans et demi pour les moniales et presque 32 ans pour les moines (JONVEAUX, 2015). Ces évolutions croisent assez largement les données statistiques concernant l'augmentation de la durée des études et, de fait, l'entrée plus tardive des hommes et des femmes dans le monde du travail.

Depuis plusieurs années, je mène en collaboration avec Annick Anchisi<sup>3</sup> des recherches ethnographiques sur les communautés religieuses catholiques

1. Gilles Donada, interview par Claire Lesegretin, 2018, « Je suis retraité, je veux entrer au monastère », *La Croix*, 18 juillet, <https://www.la-croix.com/Definitions/Lexique/Je-suis-retraite-veux-entrer-monastere-2018-07-18-1700955989> (consulté le 8 juillet 2024).
2. Par l'expression « entrée en religion », je désigne la démarche consistant à intégrer une structure de socialisation/formation visant à acquérir un statut d'agent séculier ou régulier de l'Église catholique romaine, c'est-à-dire à entrer au séminaire dans un diocèse (dans le but de devenir prêtre) ou au noviciat dans une congrégation ou un ordre (dans le but de devenir religieux ou religieuse).
3. Annick Anchisi, sociologue de la vieillesse, est aujourd'hui professeure honoraire à la Haute école de santé Vaud de Lausanne (HESAV – HES-SO).

apostoliques et contemplatives confrontées à leur vieillissement. Après avoir étudié entre 2014 et 2017 le cas des couvents de religieuses apostoliques transformés en EMS/EHPAD<sup>4</sup>, en Suisse et en France<sup>5</sup>, nous nous sommes investis dans une enquête ethnographique (2018-2022) portant sur les monastères de Suisse romande et de Bourgogne-Franche-Comté<sup>6</sup>. Privilégiant l'observation participante, nous avons réalisé des séjours d'observation dans ces lieux qui s'attachent à demeurer « hors du monde », en triangulant dans une démarche itérative l'observation du quotidien, les entretiens avec les moines, les moniales et leurs entours<sup>7</sup> et la recherche documentaire<sup>8</sup>. Partant du constat que le vieillissement des communautés religieuses catholiques en Europe de l'Ouest, amorcé dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, ne leur permet plus de gérer en interne la prise en charge des plus âgés par les plus jeunes, nous avons voulu comprendre quel modèle de prise en soins des membres âgés et dépendants était alors privilégié, chez les hommes ou chez les femmes, dans les communautés apostoliques ou contemplatives<sup>9</sup>, entre la transformation des couvents en établissements de soins sous l'autorité de l'État et la médicalisation de monastères qui souhaitent garder le contrôle des laïcs intervenant ponctuellement dans leurs murs pour prodiguer des soins<sup>10</sup>.

Nos analyses des transformations de la vie monastique sous les effets du vieillissement des membres des communautés ont fait l'objet de plusieurs

- 
4. En Suisse, on parle d'établissements médico-sociaux (EMS) et en France d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).
  5. « Le prix de la coutume. Communautés religieuses, vieillesse et évolution de la prise en charge de soins » (recherche FNS, division I, projet n° 149678). Voir le site internet consacré à cette recherche : <https://emscouvent.hesav.ch> (consulté le 3 septembre 2024).
  6. « Vivre et vieillir séparé du monde. Stratégies de préservation des ordres monastiques » (recherche FNS, division I, projet n° 179047). Voir le site internet consacré à cette recherche : <https://vieillirmonastere.hesav.ch> (consulté le 3 septembre 2024).
  7. Les monastères ne fonctionnent pas en autarcie sur le plan économique. Dans la majorité des communautés de notre étude, des laïcs (bénévoles ou salariés) participent à la vie de la communauté (tâches domestiques, travaux d'entretien, gestion de l'hôtellerie et/ou du magasin, accompagnement et prise en soins des membres âgés, etc.).
  8. À la suite d'une enquête exploratoire menée en 2017, nous avons passé une convention avec quatorze communautés contemplatives de Suisse romande et de Bourgogne-Franche-Comté. Chacune s'est engagée à accueillir les chercheur-es dans leurs murs pour des séjours d'observation ethnographique.
  9. Cf. nos publications respectives et communes : Anchisi, Amiotte-Suchet, Toffel (2016); Amiotte-Suchet (2017); Anchisi (2017); Amiotte-Suchet, Anchisi (2017, 2020, 2024); Anchisi, Amiotte-Suchet, Ballmoos (2017); Anchisi, Amiotte-Suchet (2020, 2022).
  10. Alors que les communautés religieuses apostoliques ont progressivement transformé une partie de leurs couvents en établissements de soins agréés (EMS ou EHPAD), les moines et moniales ne souhaitent généralement pas suivre cette démarche afin de conserver leur autonomie vis-à-vis de l'État. Les communautés contemplatives misent donc sur la formation interne de leurs membres au métier d'infirmier et sur le recours aux professionnels ou laïcs bénévoles pour prendre en soin leurs membres âgés. Cette distribution des modèles de réorganisation des couvents et monastères afin de gérer leur vieillissement a été développée dans un précédent article publié aux *Archives de sciences sociales des religions* (AMIOTTE-SUCHET, ANCHISI, 2020).

publications (*cf.* bibliographie). Elles démontrent que la rigidité des règles de vie monastique s'est vue largement atténuée au début du XXI<sup>e</sup> siècle, tant en raison de l'adaptation postconciliaire aux mutations sociétales que pour des raisons sanitaires, la majorité des communautés religieuses de notre étude étant en effet soumise à une pression constante liée à l'avancée en âge de leurs membres. Les sociologues des religions qui s'intéressent aux transformations contemporaines du monachisme ont largement documenté ces adaptations (PALMISANO, 2016; HERVIEU-LÉGER, 2017; JONVEAUX, PALMISANO, 2017; JONVEAUX, 2018), mais elles n'ont pas analysé spécifiquement les conséquences du vieillissement. La porosité de la clôture, la gouvernance plus participative, la disparition d'un ascétisme éprouvant le corps afin de mettre l'esprit à l'épreuve s'inscrivent dans les transformations d'un catholicisme où les réaffirmations identitaires et traditionalistes entrent en tension avec les ouvertures à l'œcuménisme et à l'engagement social (BÉRAUD, GUGELOT, SAINT-MARTIN, 2012). Un décalage s'observe entre les aspirations plus libérales d'une partie des laïcs et le profil plus traditionaliste des nouveaux clercs<sup>11</sup>, tout comme la revitalisation monastique oscille entre retour à la tradition et ouverture à une conception plus holistique de la spiritualité<sup>12</sup>. Mais au XXI<sup>e</sup> siècle, le vieillissement des communautés religieuses catholiques induit une réorganisation des priorités. La clôture doit être envisagée avec plus de perméabilité parce qu'il faut faire entrer au monastère les soignant-es qui prennent en soins les membres âgés. Les supérieur-es doivent consulter et associer à leurs décisions les membres de la communauté car les plus valides, moins nombreux, doivent se répartir des rôles et responsabilités toujours aussi essentiels et exigeants. Le fait de maintenir en clôture des membres devenus partiellement dépendants impose de réajuster le temps que chacun-e peut consacrer à sa spiritualité et celui qu'il ou elle doit investir pour la gestion de la collectivité et le soutien des membres âgés.

Cet article propose ainsi une réflexion sur l'assouplissement des règles de la vie monastique. Si nous postulons que le vieillissement induit une réorganisation de la vie en communauté plus ouverte sur le monde extérieur (ce qui nécessite un aménagement de la règle), un autre phénomène semble également jouer un rôle : celui des vocations tardives, c'est-à-dire l'entrée au monastère d'hommes plus âgés et plus exigeants vis-à-vis de ce qu'implique leur place dans la communauté. En d'autres termes, je postule que les transformations du monachisme contemporain sont impactées à la fois par l'augmentation en proportion des membres âgés dépendants, que l'on s'efforce de garder dans les murs, et par l'entrée plus tardive en religion de novices souhaitant renégocier les règles communautaires afin de pouvoir réaliser leur propre idéal contemplatif.

11. « Si les pratiquants issus de milieux plus libéraux sont moins enclins à favoriser la vocation à la vie consacrée chez leurs enfants, les pratiquants plus traditionalistes en viennent à fournir une part de plus en plus croissante des nouvelles vocations » (RASTOIN, 2021).

12. C'est cette différence de perspective qu'évoque Patrick Henriet dans sa lecture croisée des écrits de Thomas Merton et Adalbert de Vogüe (HENRIET, 2017).

## Terrain d'enquête

L'enquête porte sur les données ethnographiques produites dans des communautés religieuses masculines de Suisse romande et Bourgogne-Franche-Comté, entre 2018 et 2022. Durant cette période, j'ai réalisé des séjours dans sept communautés contemplatives ou semi-contemplatives ayant accepté de m'accueillir dans leurs murs : deux communautés cisterciennes, deux communautés bénédictines, une communauté franciscaine et deux communautés de chanoines<sup>13</sup>. Les conditions d'enquête, négociées avec les terrains, prévoyaient deux séjours dans chaque communauté ; le premier entre 7 et 10 jours durant l'année 2019 et le second de 3 à 4 jours en fin de projet. Tout en m'engageant à ne pas perturber le rythme de la vie communautaire, j'avais pour exigence de pouvoir participer à l'ensemble des activités de la communauté (offices, travail, repas, etc.), de vivre et dormir dans le périmètre de la clôture et de pouvoir réaliser un entretien avec tous les religieux qui accepteraient de me rencontrer mais aussi celles et ceux qui les entourent (personnel de cuisine, soignant-es, bénévoles laïcs...)<sup>14</sup>. Toutes les communautés religieuses que nous avons contactées lors de la préparation de cette recherche (2017-2018) n'ont pas pu répondre positivement à notre demande<sup>15</sup>, en raison parfois des règles propres à leur ordre<sup>16</sup>. Celles qui nous ont accueillis dans leurs murs étaient toutes confrontées à cette question du vieillissement de leurs membres et donc particulièrement intéressées par l'enquête que nous souhaitions mener, avec le souci aussi de nous montrer leur capacité d'adaptation et le dynamisme qui continuait de les caractériser. Les sept communautés masculines étudiées regroupaient au début de l'enquête cent vingt et un religieux au total, avec une moyenne d'âge

13. Dans le souci de garantir la confidentialité des données, les communautés étudiées ne sont pas nommées et localisées.

14. Durant chacun de ces séjours d'observation ethnographique, j'ai participé à la vie communautaire (repas, offices, tâches domestiques, etc.) et rencontré en entretien les membres des communautés (sur la base du volontariat). Au total, ma collègue Annick Anchisi et moi-même avons réalisé deux cent dix-sept entretiens, avec des religieux et religieuses ainsi qu'avec des personnes (saliées ou bénévoles) impliquées dans la vie de ces communautés. Nous avons également pu recueillir et exploiter des documents internes et des textes officiels. À partir des photographies que nous avons prises sur les terrains, nous avons produit une exposition qui a été inaugurée en mai 2021 à la Haute école de santé Vaud de Lausanne (HESAV) puis présentée au public, notamment à la cathédrale de Fribourg (« Exposition de photographies : "Vivre et vieillir au monastère" », 2021, HESAV, <https://vieillirmonastere.hesav.ch/exposition-fribourg/> [consulté le 3 septembre 2024]).

15. Un temps de réflexion nous a chaque fois été demandé pour traiter notre demande en Conseil de communauté. Certain-es supérieur-es, *a priori* favorables, se sont vu-es contesté-es au moment du vote de leur communauté et ont donc rejeté notre demande.

16. « [...] Je dois malheureusement vous informer que notre vocation, vouée à la solitude et au silence, ne nous permet pas de participer à des enquêtes du type de celles que vous envisagez » (Chartreux, courrier du 9 juin 2017).

de 65 ans. La taille des communautés qui m'ont accueilli était fort variable, de quarante-cinq membres pour la plus importante à trois membres pour la plus réduite. L'une des communautés du corpus a dû fermer ses portes durant le temps de l'enquête, en raison de l'état de santé de ses membres.

L'angle d'analyse que je propose dans cet article, croisant vocations tardives et évolution des règles de la vie monastique, s'appuie exclusivement sur les données issues des ethnographies que j'ai menées dans les communautés masculines. Les investigations conduites par Annick Anchisi dans les communautés féminines ne sont pas intégrées à cette réflexion. Comme dit plus haut, nos travaux portent sur le vieillissement des communautés religieuses. Les vocations tardives et leur lien avec les revendications plus individualisées des nouveaux membres constituent une dimension qui est apparue durant l'enquête, lors des entretiens ou de moments plus informels. Il m'a alors semblé intéressant d'interroger ces possibles liens entre l'âge plus avancé des candidats à la vie religieuse et leurs attentes vis-à-vis de la communauté. L'ethnographie des communautés féminines n'a pas mis en évidence ce lien entre les profils des membres et leurs revendications. Il est donc important de circonscrire les analyses de ce texte aux communautés masculines : je ne suis pas en mesure d'interpréter cette différence puisque notre enquête ne portait pas directement sur ces questions et je n'ai donc pas suffisamment de matériaux pour proposer une analyse genrée.

## Le temps des vocations tardives

Si les données statistiques continuent, au moins depuis les années 1960, de confirmer la chute des vocations religieuses et sacerdotales, les communautés contemplatives se montrent en général moins touchées que les communautés apostoliques. En raison notamment de la sécularisation des missions apostoliques<sup>17</sup>, les communautés religieuses traditionnellement engagées dans des œuvres sociales, éducatives et/ou sanitaires ont largement perdu leur attractivité. Mais les communautés religieuses contemplatives, plus à l'écart de la société et plus exigeantes sur le plan ascétique<sup>18</sup>, reçoivent encore aujourd'hui des postulant-es,

---

17. Notamment l'encadrement étatique des systèmes scolaires et des structures hospitalières ou sociales, mais aussi le développement des ONG et associations à caractère humanitaire ou social.

18. Moines et moniales se définissent d'abord comme des virtuoses religieux qui consacrent une partie importante de leurs journées à la prière, à la méditation de la Parole, à l'étude des textes et à la contemplation/adoration. Dans la plupart des communautés monastiques, ces activités représentent entre 5 et 8 heures par jour, depuis le premier office des vigiles, entre 2 et 4 heures du matin et le dernier – les complies – aux alentours de 21 heures. Toutes les 3 heures environ, moines et moniales interrompent leurs tâches quotidiennes pour se retrouver à la chapelle en prière ou s'isoler dans leur chambre pour méditer. Cette rigueur du rythme des offices, scandée par la cloche, participe de la dimension

même si leurs effectifs diminuent inexorablement. Les données statistiques 2019 pour la Suisse, fournies par le *Schweizerisches Pastoralsoziologisches Institut* (SPI, Saint-Gall), mettent en évidence ces évolutions démographiques, tant du côté des communautés masculines<sup>19</sup> que féminines<sup>20</sup>. Elles vont dans le même sens que les statistiques concernant le catholicisme dans son ensemble (clergé, sacrements, enseignement, institutions caritatives, etc.) fournies par le *Center for Applied Research in the Apostolate* (2015). Le succès relatif de la vie religieuse contemplative contemporaine semblerait ainsi montrer que la virtuosité spirituelle des moines et moniales (SEGUY, 1971 ; ALBERT, 2013) a conservé (ou acquis) une certaine attractivité, car elle représente à la fois un mode d'accomplissement de soi et une forme de protestation sociale dans des sociétés postmodernes aliénantes et incapables de proposer de nouvelles utopies (HERVIEU-LÉGER, 2017 ; AMIOTTE-SUCHET, ANCHISI, 2020).

Alors que les communautés apostoliques que j'ai étudiées avec Annick Anchisi entre 2014 et 2017 n'avaient plus enregistré aucune entrée depuis les années 1980 (ANCHISI, AMIOTTE-SUCHET, TOFFEL, 2016), les couvents et monastères que nous avons rencontrés ensuite ont, pour la plupart, quelques novices dans leurs rangs (AMIOTTE-SUCHET, ANCHISI, 2020). Ainsi, les communautés religieuses orientées vers la prière et l'étude attirent encore des personnes qui, à travers leur progressif engagement, choisissent de consacrer solennellement leur existence tout entière à la vie contemplative. Mais si la demande persiste, ces entrées se font aujourd'hui à un âge plus avancé, renvoyant à ce qu'il est convenu d'appeler des « vocations tardives » :

À l'époque, c'était fréquent de rentrer comme ça [à 18 ou 19 ans], mais à l'heure actuelle ça ne se passe presque jamais, ce sont toujours des personnes plus âgées qui rentrent, maintenant [...]. Nous, sur les derniers qui sont rentrés, il y en a deux qui ont 25 ans et un qui a 27 et... l'autre il en a 35. (frère Patrick, supérieur d'une communauté de chanoines, 69 ans, entretien du 12 juin 2017)

Bon, les trois... les trois frères en formation que nous avons actuellement sont effectivement rentrés jeunes, mais avec déjà une expérience professionnelle. Et ceux qui sont rentrés avant, sont rentrés plutôt la quarantaine bien tassée. Actuellement, ça va vers... l'âge d'entrée augmente. Et ça, je crois que c'est assez commun à toutes nos communautés. (frère Maxence, bénédictin, 71 ans, entretien du 6 mai 2019)

---

méritoire de la vie monastique. Ils et elles doivent se montrer résistants pour être constants dans leurs prières tout en assumant leurs tâches quotidiennes.

19. Cf. Das Schweizerische Pastoralsoziologische Institut, « Communautés masculines avec un recul important », 2023, SPI, <https://kirchenstatistik.spi-sg.ch/fr/maennerorden/> (consulté le 4 septembre 2024).
20. Cf. Das Schweizerische Pastoralsoziologische Institut, « Communautés féminines, plus de religieuses que de religieux », 2023, SPI, <https://kirchenstatistik.spi-sg.ch/fr/frauenorden/> (consulté le 4 septembre 2024).

En effet, les postulants et novices que j'ai rencontrés durant cette recherche – au total huit personnes pour l'ensemble des communautés contemplatives ou semi-contemplatives de l'étude – ont en moyenne 40 ans.

Pour les religieux qui sont entrés au monastère dans les années 1940-1950, d'importants changements ont eu lieu. La clarté de la vocation (ou du moins son caractère éprouvé) n'était pas encore à l'époque une dimension essentielle. Les postulants étaient vite reçus, leur foi peu mise à l'épreuve, comme le raconte ici le frère Achille, entré au monastère à l'âge de 18 ans :

Alors [à 18 ans] j'ai vu le... le responsable du noviciat qui m'a dit oui, sans trop gratter, sans trop... À l'époque, on ne se posait pas trop de questions. On faisait pas encore de stage à l'époque, on rentrait direct. On avait une confiance dans les jeunes... [...]. On ne s'inquiétait pas trop. [...] Et puis, on faisait du nombre. On faisait du nombre. Moi je trouve qu'ils ont été vraiment imprudents. Mais, il ne faut pas être trop dur, parce que c'était une autre époque. (frère Achille, 92 ans, entretien du 10 mai 2019)

Avant de s'engager définitivement dans la vie religieuse (les vœux solennels sont canoniquement considérés comme irréversibles), le postulant passe par une longue période de discernement, qui varie selon les ordres mais dure généralement plus de trois années. Pour limiter les départs précipités (et aussi l'investissement en temps que cela représente pour les maîtres des novices notamment), les supérieurs privilégient des âges plus avancés, c'est-à-dire des personnes ayant une certaine maturité psychologique et spirituelle, plus à même de prendre conscience des implications de ce choix de vie radical :

Nous recrutons de plus en plus de candidats... si j'ose dire... d'un âge mûr. [...]. Parce que... nous recrutons beaucoup de candidats aujourd'hui de 35, 38... jusqu'à 43 [ans] à peu près. Donc qui ont vraiment vécu avant quoi. Et c'est vrai que... ces candidats, vu que notre formation de base dure 10 ans, en gros, et ben... vous êtes juste bon à faire le minimum au bout de 10 ans, ça veut dire qu'ils sont en gros... on dit chez nous « sur le marché », ça veut dire opérationnel à un certain âge, vers 50 ans quoi. Donc ça, c'est un élément important qui existe aujourd'hui, c'est-à-dire que ce qu'on appelait avant « vocations tardives » est aujourd'hui devenu la norme quoi. Au contraire, aujourd'hui, un jeune de 18 ou 20 ans qui se présenterait chez nous, on le dissuade grandement de rentrer. Ouais. Parce qu'on considère qu'il n'a pas les outils, qu'il est totalement immature, qu'il est incapable. (supérieur d'une communauté semi-contemplative, 42 ans, entretien du 7 juin 2017)<sup>21</sup>

21. La nécessité évoquée ici de recruter des candidats « d'âge mur » qui auraient une certaine maturité intellectuelle n'est pas sans lien avec les crises traversées par l'Église catholique ces dernières décennies (violences sexuelles). Notre interlocuteur fera d'ailleurs référence plus tard dans l'entretien à l'importance que les candidats aient une expérience « du monde et des femmes » avant leur formation afin qu'ils ne soient pas tourmentés par une sexualité refoulée. « L'obligation du célibat est soupçonnée d'entraîner des effets malheureux. [...]



Autrefois itinéraire social ordinaire dans le champ des possibles, l'engagement dans la vie monastique devient donc progressivement un parcours initiatique éprouvant, un temps long d'épreuves et de questionnements intérieurs afin d'assumer pleinement ce choix d'une vie radicalement en marge. Ainsi, le 9 mai 2019, lors d'un chapitre<sup>22</sup>, l'abbé d'une communauté bénédictine annonce aux moines que le jeune garçon récemment arrivé pour vivre une expérience monastique pendant deux semaines vient de décider de partir parce qu'« il s'est simplement rendu compte que la marche était trop haute pour lui ». Cette rigueur du rythme, dans son intemporalité quotidienne<sup>23</sup>, génération après génération, impressionne et attire hôtes et postulants, en recherche d'une vie ou d'une expérience ponctuelle de vie hors d'un monde perçu comme stressant, aliénant et compétitif (AMIOTTE-SUCHET, ANCHISI, 2024). La notion même de « vocation religieuse », par définition irréductible à des logiques de causalité<sup>24</sup>, prend un sens plus introspectif et réflexif (FOURNIER, 2010; BRANDT, FOURNIER, 2009; BRANDT, JESUS, ROMAN, 2017). Ressentir un appel n'est pas suffisant. Il faut dès lors mûrir sa décision, éprouver cette aspiration, avant de se décider à prononcer ses vœux. Les novices s'engagent donc plus tardivement et sont encouragés à cheminer lentement afin de questionner l'authenticité de leur vocation :

Je suis entré [au monastère] à 29 ans, donc je me suis quand même un peu cherché avant. J'ai une licence en droit, donc j'ai fait des choses qui n'avaient rien à voir avec la... avec la vie religieuse. [...] à l'âge de 20 ans, je suis parti à Zurich [...] et j'ai travaillé deux années dans une banque, à l'âge de 20-21 ans. Et après deux ans, j'ai... bon, j'ai assez vite compris que ce n'était pas mon... mon milieu [rires]. Et j'avais gardé mon désir de... de continuer mes études. Donc, c'est à ce moment-là, deux ans après, que j'ai commencé mes études à Fribourg, en droit. [...] C'est... oui, c'était un peu parallèle à ça, en fait. Parce que déjà, depuis l'adolescence, je sentais un attrait pour la vie de prière, sans arriver à lui donner vraiment une... une forme claire. (frère Marco, 49 ans, entretien du 5 avril 2019)

---

Au plan psychologique, son adoption peut traduire une immaturité psycho-sexuelle, ou expliquer la surreprésentation, dans les séminaires et les noviciats, de personnalités ayant des tendances homosexuelles » (LEGRAND, 2020).

22. Le « chapitre » est le nom donné à une réunion communautaire régulière durant laquelle les membres de la communauté se rassemblent pour entendre un enseignement sur la règle, pour débattre de questions relatives à l'organisation collective et pour prendre des décisions par le vote.
23. En référence à l'ouvrage collectif sur les vies monastiques d'Adeline Herrou (2018).
24. Comme l'écrivait Charles Suaud, « le processus d'inculcation de la vocation vise à imposer, en même temps que la vocation, la méconnaissance des déterminismes qui la rendent possible » (SUAUD, 1978). C'est la même logique qui est à l'œuvre dans le processus d'inculcation de la conversion religieuse qui « accrédite, du fait même de son imprévisibilité et de son improbabilité, l'idée compensatrice d'une présence et d'une action invisibles et silencieuses du divin dans un monde qui en ignore la puissance » (HERVIEU-LÉGER, 1999 : 145).

Moi, je suis rentré à 45 ans. [...] Après bien des hésitations. Je suis venu dix fois avant, avant de décider. Dix ou onze fois. (frère François-Xavier, 70 ans, entretien du 5 avril 2019)

Les communautés religieuses ne sont plus des lieux permettant d'accéder à des positions sociales prestigieuses (pour les enfants des familles bourgeoises) ou offrant une occasion de placement pour ceux des familles populaires nombreuses (LANGLOIS, 1984; CABANEL, 1997). Le fait d'accueillir dans les ordres ou la prêtrise des vocations plus tardives n'est pas spécifique aux premières décennies du XXI<sup>e</sup> siècle. En témoigne notamment l'ouverture en 1925 du séminaire des vocations tardives de Montmagny<sup>25</sup>, dans le Val-d'Oise, qui accompagnera de nombreux postulants avant leur entrée dans les ordres<sup>26</sup>. Qu'il s'agisse de religieux ou des prêtres, l'Église a toujours su accueillir des candidats plus âgés mais ces derniers restaient marginaux par rapport aux jeunes postulants qui, après leur passage par le petit séminaire, poursuivaient leur formation scolaire initiale au noviciat ou au grand séminaire. Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'augmentation progressive des âges de l'entrée en religion a suivi la même tendance que celle de l'entrée dans le monde du travail de ces *young adulthood* (ARNETT, 2000) qui peinent à s'engager durablement dans un choix de vie avant la trentaine (RASTOIN, 2021). Mais au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, en étant devenue moins ordinaire, plus marginale, la vocation religieuse se surassume comme choix d'une vie à la fois exemplaire, contre-culturelle et exigeante qui, de fait, n'est pas accessible à tous et toutes. Elle peut ainsi se révéler à tout âge, même au terme d'une vie bien remplie, comme l'exprime ici frère Arnold, entré au monastère à l'âge de 74 ans<sup>27</sup> :

Bon et pendant ces années-là, de 2008 à 2013, chaque... donc, j'ai passé 3 mois en 2008 et puis ensuite, chaque année... 2009, 2010, 2011... chaque année, je venais passer un mois ici [au monastère]. Parce que je m'y trouvais bien, simplement et puis que j'avais envie de prier et que... je venais passer un mois. Et voilà, petit à petit, avec un prêtre à Paris, qui était mon accompagnateur, petit à petit s'est fait un discernement que... voilà, qu'après tout ce que j'avais vécu... s'orienter vers la vie monastique ça avait un sens. [...] Donc voilà, pendant ces années-là, j'ai... j'ai fait ce discernement. Et puis finalement, en 2012, j'ai demandé au père abbé... j'ai dit : « Voilà, si je posais la question d'entrer ici, qu'est-ce que vous

25. Cf. « Le séminaire de Montmagny : il a accueilli les vocations tardives au début du XX<sup>e</sup> siècle », 2023 [2019], *Journal de François*, 6 février, <https://www.journaldefrancois.fr/le-seminaire-de-montmagny-il-a-accueilli-les-vocations-tardives-au-debut-du-xxe-siecle.htm> (consulté le 4 septembre 2024).

26. Le séminaire fermera ses portes après la Seconde Guerre mondiale, en raison du déclin des vocations.

27. Il s'agit ici d'une entrée particulièrement tardive mais qui illustre néanmoins les importantes évolutions des conditions d'entrée au monastère, en partie influencées par la rareté des candidats.

diriez? » [...] Donc voilà, j'ai fait profession solennelle... il n'y a même pas un an. (frère Arnold, 80 ans, entretien du 9 mai 2019)

Après une année de réflexion en Conseil et en communauté, un monastère bénédictin de notre corpus a ainsi décidé, en 2002, d'allonger officiellement la période probatoire à sept ans, au lieu des cinq années prévues par le droit canon, afin de favoriser un meilleur discernement<sup>28</sup>. En 2016, dans la nouvelle Constitution apostolique pour la vie religieuse *Vultum Dei quaerere* (« Chercher le visage de Dieu »), le pape François met par ailleurs en garde les communautés vieillissantes du Nord contre le recrutement de jeunes novices à l'étranger, notamment dans les pays en voie de développement. Signes d'un temps qui a changé. La diminution et le vieillissement des communautés ne doivent pas être compensés par une stratégie d'intégration excessive et imprudente. Les communautés ne semblent plus motivées par la reconquête de leur prestige d'antan. Elles recherchent des candidats mieux préparés pour affronter les doutes récurrents qu'un tel choix de vie génère inévitablement :

Moi je crois que c'est plus difficile à 40 ans de rentrer au monastère, de tout larguer, tout, tout cet avenir qu'on a déjà construit. Tout larguer à 40 ans... bon, qu'à 20 ans. Même si... quand on a 20 ans, on doit larguer tous ses rêves. C'est encore autre chose. [...] À 40 ans, on en a moins de rêves, mais on a plus de réalités. (frère Ernest, 81 ans, entretien du 10 mai 2019)

## Aspirations singulières

Cette volonté des milieux contemplatifs de favoriser une plus longue réflexion du candidat (avant et pendant sa période probatoire) vise à éviter les erreurs de casting, qui coûtent autant à la personne (qui aura ainsi consacré plusieurs années de sa vie à suivre cette vocation) qu'à la communauté (qui a dû accompagner et former le postulant, avec qui des liens ont été noués). Mais cette manière de favoriser des candidats considérés comme « mûrs » et expérimentés, dans un contexte de gouvernance plus participative, est également liée au manque de candidats et aura de fait pour conséquence de favoriser des profils d'individus plus assidus, plus exigeants (avec eux-mêmes comme avec la communauté) mais aussi plus revendicateurs que ceux qui les ont précédés :

---

28. Dans les communautés contemplatives, la période probatoire s'effectue en plusieurs étapes : postulat, noviciat, profès temporaire puis profès solennel. Le droit canon préconise que cette période probatoire ne dure pas moins de cinq ans. Dans plusieurs communautés que nous avons rencontrées, la durée moyenne de l'engagement (entre l'entrée au monastère comme postulant jusqu'à la prononciation des vœux solennels) est de six à huit ans.

Bon, comme le projet que je... que je portais était vraiment très fort et pas forcément réalisable partout et puis que les frères toujours ne comprenaient pas forcément... du coup, il y a eu une période de flottement où ils se sont demandé où ils allaient bien me mettre. Parce qu'il n'y a pas forcément pléthore de frères qui... avec une aspiration comme la mienne. Et puis, le compagnon avec qui j'ai cheminé, ben... lui est sorti de l'ordre, parce qu'il a vu que l'on ne pouvait pas vivre ça dans notre... qui était un peu trop... j'allais dire, est-ce que c'est le mot : « formaté » ? Mais je n'ai pas d'autre mot. [...] Longtemps, je me suis un petit peu battu, alors je... j'avais peut-être un petit problème à ce niveau-là, je n'en sais rien. Mais je me sentais un peu déconsidéré par [la communauté]... peut-être parce que ce n'était pas la... la formation habituelle de frères... que je n'étais pas dans mon... je me sentais un petit peu toujours à côté, un peu en marge. (frère Emmanuel, 52 ans, entretien du 6 février 2019)

Et donc je reviens en disant : « Voilà, je reviens, mais père abbé... » Je lui dis, je lui demande à avoir un statut un petit peu particulier où je puisse vivre cette vie de solitude un peu plus, un peu à part quoi. [...] Le chef, il dit : « C'est jamais facile à gérer ! » Il préférerait que ben que tout le monde suive le mouvement avec des petits accommodements. Moi, j'ai trouvé des accommodements, j'ai pas de téléphone portable, tu vois des choses comme ça, je vais pas à complies, le dîner je vais pas, ils mangent ensemble, sauf le dimanche, voilà. Alors aujourd'hui, ça me permet de vivre bien la vie monastique tout en étant engagé, tout en vivant ça et en... Demain, je sais pas, on verra. (frère Edmond, 49 ans, entretien du 26 mars 2019)

Comme on peut le voir dans ces deux extraits d'entretiens, les communautés religieuses contemplatives masculines sont traversées aujourd'hui par des demandes singulières. La décision d'entrer dans les ordres et de s'astreindre à une vie réglée (au sens de définie par une règle) ne va plus toujours de pair avec un assujettissement total aux orientations communautaires liées à la tradition de l'ordre et aux décisions des supérieurs. Les responsables doivent faire preuve de souplesse pour intégrer des demandes personnelles, envisager des accommodements individualisés, et donc ouvrir le champ des possibles concernant ce que « être moine » veut dire et implique. Les religieux sont bien, comme leurs contemporains, des hommes « pluriels » (LAHIRE, 1998). Socialisation familiale, parcours de vie, événements biographiques et expériences communautaires se métissent pour tisser la trame d'aspirations chaque fois singulières (FOURNIER, 2010) :

J'ai toujours eu des difficultés pour suivre la vie commune... c'est à cause de ce que j'ai perdu étant petit. La vie en communauté m'est... difficile, c'est pourquoi à l'Église je ne me mets pas avec les moines, je me mets en retrait. Parce que je suis en difficulté dans la vie commune. C'est à cause de la perte de mes parents, pas beaucoup de bonheur dans ma vie, vous savez ça rend... petit de perdre ses parents... étant petit. Ça ne vous est pas arrivé mais... on est bloqué... étant petit. L'enfant qui perd son père et sa mère étant petit, il se trouve bloqué dans beaucoup de domaines pour affronter... [...] Le père abbé est tout à fait compréhensif, il ne

me force pas à vivre en communauté intégralement, mais, au réfectoire, je suis avec les moines, et dans les réunions communautaires aussi. Je participe, je suis avec les frères... Donc je travaille ici, silencieux, un peu à l'écart. La librairie est en dessous, mais je suis un peu à l'écart, et c'est appréciable, j'aime beaucoup le silence, oui. (frère Tristan, 95 ans, entretien du 7 mai 2019)

Les ordres religieux ont ainsi appris à prendre en considération les profils atypiques pour que le collectif puisse continuer à « faire communauté » (SAINSAULIEU, SALZBRUNN, AMIOTTE-SUCHET, 2010) :

Alors ça, c'est récent, auparavant, y a 30 ou 40 ans en arrière, la vie était beaucoup plus unifiée, il n'y avait pas 36 possibilités. Bon, y avait toujours une part... y avait toujours des gens plus originaux qui ne rentraient pas tout à fait dans le cadre, mais disons que... tout le monde se trouvait dans le même régime. (frère François, supérieur, 74 ans, entretien du 27 mars 2019)

C'est le problème de l'abbé, toujours [rire]. Il faut écouter les personnes et écouter la communauté. C'est-à-dire que quand on écoute trop la personne, la communauté dit : « Ben, qu'est-ce qui se passe ? Y en a que pour lui ! [Rire] Il en fait qu'à sa tête et puis il est en dehors des clous ! » Et puis, quand on écoute trop la communauté, les personnes se sentent un peu broyées. Je caricature mais... autrement dit, c'est un subtil équilibre entre les deux. (frère Maxime, supérieur, 55 ans, entretien du 8 mai 2019)

Au sein d'un collectif traditionnellement homogène, la prise en considération des cas particuliers n'est pas toujours aisée. Les exceptions à la règle, négociées par les uns et les autres, posent la question du seuil de tolérance à la variation :

Alors d'abord, il faut se rappeler la notion de « communauté », la notion de ses « membres ». Si on parle de membres, c'est qu'aussi on parle de corps et on fait corps ensemble. Et ces membres-là sont des membres engagés par profession. Donc il y a la notion d'engagement. [...] Donc ça ne nous rend pas heureux [quand un frère ne participe pas à la vie communautaire], mais on va pas bourriner en disant : « Oh là, là, qu'est-ce que tu fais, c'est la règle, si tu ne fais pas ça, tu dégages ! » Pourquoi on ne peut pas dire ça ? Parce que lui est engagé et nous nous sommes engagés par Dieu. Donc déjà, c'est comme un mariage, on ne divorce pas comme ça en deux secondes. Donc on essaie d'assumer. Après, la difficulté de la question c'est de dire : « On assume jusqu'où ? » (frère Thierry, 38 ans, entretien du 6 mai 2019)

Alors bon, j'essaie de ne pas juger, parce qu'ils peuvent avoir des raisons que je ne connais pas. Je ne sais pas tout. Mais bon, quand je vois certains frères qui sont encore debout et... qui ne vont pas à vigiles [l'office de nuit], qui ne vont jamais à vigiles, par exemple... je me dis... quand même. Je m'interroge un peu sur... sur ce que représente pour eux la vie de la communauté. [...] Et j'essaie au max... enfin, j'essaie de ne pas juger ça. C'est une des choses les plus difficiles, de ne pas juger les frères. Mais ça fait partie du style de... de vie... fraternel, quoi. (frère Arnold, 80 ans, entretien du 9 mai 2019)

Comme le résume un moine avec humour, « les électrons libres, ça fait partie de la structure de l'atome » (frère Maxence, 71 ans, entretien du 11 mai 2019). On rencontre ainsi aujourd'hui dans les monastères des personnages atypiques, ayant intégré la communauté tout en négociant un traitement de faveur, afin de trouver un équilibre entre leurs besoins personnels et ceux de leurs frères et sœurs. À l'image de deux hommes que nous avons rencontrés lors de cette enquête, qui sont parvenus à intégrer la vie monastique sans prononcer leurs vœux. Des « familiers » acceptés en clôture pour y partager la vie des frères sans être statutairement soumis à la règle. Des quasi-moines en quelque sorte, mais des moines qui n'ont prononcé aucun vœu et qui peuvent, de fait, quitter la vie monastique quand leurs aspirations les conduiront sur un autre chemin de vie.

## Conclusion

L'adaptation de la règle n'est pas une nouveauté du XXI<sup>e</sup> siècle. Comme les religieux et religieuses nous l'auront souvent indiqué, elle s'envisage dès les origines, et quels que soient les ordres, pour prendre en considération les situations de maladie, de handicap ou de vieillesse :

La règle [de saint Benoît] dit à ce moment-là : « Pour ceux-là, la règle demande à ce qu'on ne suive pas la règle ! » C'est quand même magnifique ! [Rire] On ne suivra pas les heures régulières, donc la règle te demande de ne pas suivre la règle pour ceux qui sont faibles. (frère Hugues, supérieur, 49 ans, entretien du 4 avril 2019)

Cette recherche a permis de documenter les aménagements qui s'opèrent au sein des communautés contemplatives pour faire face au vieillissement qui les touche, qu'il s'agisse des rythmes, des repas, de la configuration des locaux ou de l'ouverture de la clôture afin de permettre au personnel de soins laïc de franchir les grilles (AMIOTTE-SUCHET, ANCHISI, 2020; ANCHISI, AMIOTTE-SUCHET, 2020).

En s'appuyant sur l'enquête de terrain dans les communautés masculines, ce texte montre aussi une autre facette de la vie monastique, en insistant sur ces nouveaux profils de moines atypiques qui aspirent à une individualisation de la vie communautaire, afin d'approfondir leurs aspirations personnelles, sans devoir se soumettre à l'intégralité des règles qui régissent la vie communautaire. Si ces personnages demeurent minoritaires, la tolérance dont les communautés font preuve à leur égard est un indicateur des transformations du monachisme contemporain<sup>29</sup>.

29. Cette tolérance plutôt récente à l'égard des exceptions à la règle est nécessairement liée à la crise des vocations. En d'autres termes, quand il y a déjà trop peu de candidats, on se montre généralement moins exigeant avec les critères (conformité) et plus ouvert aux singularités (originalité).

L'ensemble des activités économiques et domestiques semblent aujourd'hui traversées par une volonté de les reconsidérer à l'aune de l'expérience contemplative elle-même. Les moines ne souhaitent plus passer des heures interminables et harassantes à cultiver la terre, mais la découverte de la permaculture peut, en revanche, être investie d'un sens différent (relation à la terre, respect de l'environnement). Ils souhaitent de plus en plus déléguer les tâches de cuisine et de ménage à des tiers laïcs, mais ils s'attacheront à continuer de faire la vaisselle collectivement, car cette activité donne une occasion à la communauté de se retrouver dans un temps commun. Ils confieront à du personnel laïc les soins du corps des frères et sœurs âgé-es, mais continueront de se relayer pour venir leur faire la lecture, de les déplacer pour les offices et les repas et même de les veiller collectivement jusqu'à leur dernier souffle (ANCHISI, AMIOTTE-SUCHET, 2020). Bref, la nouvelle génération de moines et de moniales est toujours attachée à l'idée d'autonomie (nécessaire pour rester à l'écart du monde) et de liens fraternels, mais elle ne souhaite plus s'investir dans l'intégralité des activités nécessaires à la performance d'une vie autarcique. Les activités sont dès lors sélectionnées en fonction de leur résonance possible avec la tradition contemplative de l'ordre, en fonction aussi de ce qui fait sens pour les membres de la communauté, ici et maintenant :

Les jeunes sœurs – tendance aussi observable chez les moines – sont, d'une part, très attachées à la vie communautaire et cherchent, d'autre part, une réalisation personnelle dans les tâches spécifiques de la vie religieuse. Le service exclusif des prêtres ne correspond plus à leurs aspirations sans doute aussi parce que la hiérarchie de genre est alors mieux perçue et refusée. (JONVEAUX, 2015)

C'est ainsi que le frère Joseph décide un jour de ne plus participer aux missions traditionnelles de sa communauté afin de s'investir dans une existence plus érémitique :

C'est pas le propre de... notre ordre hein [d'être ermite]. Ils ont accepté, ils étaient d'accord mais... je crois que je leur avais dit : « Si ça joue pas, je sors ! » C'était fort quoi ! (frère Joseph, 78 ans, entretien du 28 octobre 2018)

« Si ça joue pas, je sors ! » : la formule sonne comme un ultimatum. Frère Joseph impose ses conditions à sa communauté. Après 50 ans d'une vie consacrée à l'hospitalité et à la pastorale, il fait le choix de réorienter sa vie religieuse vers des dimensions plus contemplatives et solitaires. Sa demande est acceptée. Dès lors, bien qu'entretenu par sa communauté, il ne participera plus à l'ensemble des activités communes – tâches domestiques, entretien des bâtiments et des jardins, activités pastorales, accueil des hôtes, offices et réunions communautaires – qui font la vie de la communauté et assurent ses ressources économiques. Il orientera dès lors son existence sur ce qui est plus essentiel à ses yeux : la recherche de Dieu à travers la prière, la lecture et la méditation, isolé dans un ermitage, à distance de la communauté et de ses problèmes, tout en étant soutenu financièrement par cette dernière.

Si le cas du frère Joseph est bien évidemment singulier, il traduit tout de même l'importance des changements qui se sont opérés. La tolérance des communautés religieuses à l'égard des attentes singulières de leurs membres témoigne des évolutions qui ont profondément transformé l'Église (et le monachisme) dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>. À l'image des fidèles qui ont pu prendre progressivement plus de place dans l'Église et ses structures décisionnelles (PELLETIER, SCHLEGEL, 2012), les moines sont aujourd'hui plus impliqués dans la gouvernance du monastère. Les débats en communauté viennent éclairer les supérieurs pour, s'il le faut, repenser et ajuster les règles et coutumes. Tel ce prêtre que pistait Albert Piette dans *La Religion de près* (PIETTE, 1999), l'abbé du monastère s'est converti à la pédagogie, apprenant à composer à partir des attentes et aspirations personnelles exprimées par les membres de la communauté.

## Bibliographie

- ALBERT Jean-Pierre, 2013, « La place des saints. Virtuosité religieuse et structure du champ religieux », *Conserveries mémorielles*, 14, <http://journals.openedition.org/cm/1509> (consulté le 8 juillet 2024).
- AMIOTTE-SUCHET Laurent, 2017, « Les religieuses âgées et leurs soignantes. Hybridité des espaces, des temps et des appartenances dans des institutions de soins », *ethnographiques.org*, 35, <https://www.ethnographiques.org/2017/Amiotte-Suchet> (consulté le 8 juillet 2024).
- AMIOTTE-SUCHET Laurent, ANCHISI Annick, 2017, « Quand les religieuses vieillissent en territoire séculier : la vie communautaire à l'épreuve de l'âge », *Lien social et Politiques*, 79, p. 73-92.
- , 2020, « “Quand on rentrait, c'était pour la vie”. Vieillesse et dépendance dans les communautés contemplatives », *Archives de sciences sociales des religions*, 190, p. 165-187.
- , 2024, « Ageing in religious orders: A different perspective on changes in contemporary monasticism », *Studies in Religion*, <https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/00084298231218895> (consulté le 8 juillet 2024).
- ANCHISI Annick, 2017, « Vieillir au couvent, de l'habit au linge. Fil de trame et fil de chaîne », *ethnographiques.org*, 35, <https://www.ethnographiques.org/2017/Anchisi> (consulté le 8 juillet 2024).

---

30. Il conviendrait de croiser mes observations avec des documents internes aux communautés afin de valider cette hypothèse d'une tolérance assumée des supérieurs de communautés à l'égard des postulants atypiques.



- ANCHISI Annick, AMIOTTE-SUCHET Laurent, 2018, « Vivre dans une communauté de religieuses. Des solidarités revisitées à l'aune de la vieillesse », *Nouvelles Questions Féministes*, 37, 1, p. 52-67.
- , 2020, « Se lever pour Vigiles. Tenir le coup pour vieillir et mourir au monastère », *Gérontologie et société*, 42, 163, p. 63-75.
- , 2022, « De la santé au monastère à la santé du monastère », *Anthropologie et Sociétés*, 46, 2, p. 141-157.
- ANCHISI Annick, AMIOTTE-SUCHET Laurent, BALLMOOS Claudia Von, 2017, « Dépendance et visibilité. Quand les religieuses âgées sortent de l'ombre », in N. Burnay, C. Hummel (dir.), *Vieillesse et classes sociales*, Berne, Peter Lang, p. 221-245.
- ANCHISI Annick, AMIOTTE-SUCHET Laurent, TOFFEL Kevin, 2016, « Vieillir au couvent. Stratégies des congrégations et paradoxe des laïcités », *Social Compass*, 63, 1, p. 3-19.
- ARNETT Jeffrey Jensen, 2000, « Emerging adulthood: A theory of development from the late teens through the twenties », *American Psychologist*, 55, 5, p. 469-480.
- BÉRAUD Céline, GUGELOT Frédéric, SAINT-MARTIN Isabelle (dir.), 2012, *Catholicisme en tensions*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- BRANDT Pierre-Yves, FOURNIER Claude-Alexandre (dir.), 2009, *La Conversion religieuse. Analyses psychologiques, anthropologiques et sociologiques*, Genève, Labor et Fides.
- BRANDT Pierre-Yves, JESUS Paulo, ROMAN Pascal (dir.), 2017, *Récit de soi et narrativité dans la construction de l'identité religieuse*, Paris, Éditions des archives contemporaines.
- CABANEL Patrick, 1997, *Cadets de Dieu. Vocations et migrations religieuses en Gévaudan (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS Éditions.
- FOURNIER Claude-Alexandre, 2010, *S'engager dans la vie religieuse. Étude psychologique de 16 vocations monastiques*, Genève, Labor et Fides.
- HENRIET Patrick, 2017, « Le rêve de Camaldoli. À propos d'un livre récent sur Thomas Merton et l'acédie », *Mabillon, revue internationale d'histoire et de littérature religieuses*, 28, p. 274-278.
- HERVIEU-LÉGER Danièle, 1999, *La Religion en mouvement. Le pèlerin et le converti*, Paris, Flammarion.
- , 2017, *Le Temps des moines. Clôture et hospitalité*, Paris, Presses universitaires de France.
- HERROU Adeline (dir.), 2018, *Une journée dans une vie, une vie dans une journée. Des ascètes et des moines aujourd'hui*, Paris, Presses universitaires de France.
- JONVEAUX Isabelle, 2015, « Les moniales et l'emprise du genre. Enquête dans des monastères catholiques de femmes », *Sociologie*, 6, 2, <http://journals.openedition.org/sociologie/2487> (consulté le 8 juillet 2024).

- , 2018, *Moines, corps et âme*, Paris, Le Cerf.
- JONVEAUX Isabelle, PALMISANO Stefania (dir.), 2017, *Monasticism in Modern Times*, London, Routledge.
- LAHIRE Bernard, 1998, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.
- LANGLOIS Claude, 1984, *Le Catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Cerf.
- LEGRAND Hervé, 2020, « Les dimensions systémiques de la crise des abus dans l'Église catholique et la réforme de l'écclésiologie courante », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 104, p. 551-587.
- PALMISANO Stefania, 2016, *Exploring New Monastic Communities. The (Re)invention of Tradition*, London/New York, Routledge.
- PELLETIER Denis, SCHLEGEL Jean-Louis (dir.), 2012, *À la gauche du Christ. Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Le Seuil.
- PIETTE Albert, 1999, *La Religion de près. L'activité religieuse en train de se faire*, Paris, Métailié.
- RASTOIN Marc, 2021, « Visages anciens et nouveaux de la question des vocations », *La Civiltà Cattolica*, 7 août, <https://www.laciviltacattolica.fr/visages-anciens-et-nouveaux-de-la-question-des-vocations/> (consulté le 8 juillet 2024).
- SAINSAULIEU Ivan, SALZBRUNN Monika, AMIOTTE-SUCHET Laurent (dir.), 2010, *Faire communauté en société. Dynamiques des appartenances collectives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- SUAUD Charles, 1978, *La Vocation. Conversion et reconversion des prêtres ruraux*, Paris, Minuit.
- SÉGUY Jean, 1971, « Les sociétés imaginées : monachisme et utopie », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 26, 2, p. 328-354.

## Vocations tardives et individualisation de la vie monastique

Aujourd'hui, il est rare qu'un postulant soit admis au monastère avant l'âge de 25 ou 30 ans. Dans certains cas, la vocation est encore plus tardive, se manifestant après la quarantaine et l'expérience d'une première vie socioprofessionnelle. Formés et disposant d'une expérience de vie, les nouveaux postulants passent ensuite par la longue épreuve du noviciat pour parvenir à discerner l'authenticité de leur vocation. Pour les supérieurs, cette évolution du recrutement assure une meilleure garantie de durabilité, le choix de la vie religieuse ayant été plus longuement mûri avant la prise de l'habit.

Mais la généralisation de vocations plus tardives a pour conséquence, entre autres, de favoriser une adaptation individualisée des règles communautaires, permettant à chacun de négocier avec son supérieur le niveau d'engagement au sein de la communauté qu'il entend consentir, en accord avec ses propres aspirations à la vie monastique. On découvre ainsi dans les monastères la mise en place de régimes d'exception à la règle, tenant compte des singularités de chacun.

Cet article est issu d'une recherche ethnographique sur le vieillissement des communautés monastiques, en Suisse et en France, financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

**Mots-clés :** monastères, vocations tardives, communautés religieuses, individualisation, règles

## Late Vocations and the Individualisation of Monastic Life

These days, it is rare for a postulant to be admitted to the monastery before the age of 25 or 30. In some cases, the calling comes even later, after the age of forty and the experience of a first socio-professional life. Trained and with life experience, new postulants then go through the long ordeal of the novitiate to discern the authenticity of their vocation. For their superiors, this evolution in recruitment provides a better guarantee of longevity, since the choice of religious life is more carefully thought out before taking the habit.

But one of the consequences of the spread of later vocations is that it encourages an individualized adaptation to community's rules, enabling each individual to negotiate with his superior the level of commitment to the community that he is willing to accept, in line with his own aspirations for the monastic life. Exceptions to the rule are thus established, taking into account the singularities of each individual.

This paper is based on ethnographic research on ageing monastic communities in Switzerland and France, funded by the Swiss National Science Foundation (SNSF).

**Keywords:** monasteries, late vocations, religious communities, individualization, rules

## Vocaciones tardías e individualización de la vida monástica

Hoy en día, es poco común que un postulante sea admitido en el monasterio antes de los 25 o 30 años. En algunos casos, la vocación es aún más tardía, manifestándose después de los cuarenta años y tras la experiencia de una primera vida socioprofesional. Formados y con

experiencia de vida, los nuevos postulantes pasan luego por la larga prueba del noviciado para lograr discernir la autenticidad de su vocación. Para los superiores, esta evolución en el reclutamiento ofrece una mejor garantía de longevidad, ya que la elección de la vida religiosa ha sido más largamente madurada antes de tomar los hábitos.

Sin embargo, la generalización de las vocaciones más tardías tiene como consecuencia, entre otras, favorecer una adaptación individualizada de las reglas comunitarias, permitiendo a cada persona negociar con su superior el nivel de compromiso dentro de la comunidad que esté dispuesto a asumir, de acuerdo con sus propias aspiraciones a la vida monástica. Así, se descubre en los monasterios la implementación de regímenes de excepción a la regla, teniendo en cuenta las singularidades de cada individuo.

Este artículo es el resultado de una investigación etnográfica sobre el envejecimiento de las comunidades monásticas en Suiza y Francia, financiada por el Fondo Nacional Suizo de Investigación Científica (FNS).

**Palabras clave:** monasterios, vocaciones tardías, comunidades religiosas, individualización, reglas